

DEBRIEF REUNION DU 6 MAI 2014 A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES

DEBRIEF REUNION MAIRIE 6 MAI 2014

- Réunion animée par le C.O.D.E.S et non par le Maire (présent 10mn en cours de réunion. Choix volontaire pour rester impartial.) **Le Maire a rappelé l'obligation de respecter le décret sur les rythmes scolaires sous peine de se voir attribuer des horaires aléatoires par le préfet.**

- **Qu'est ce que le C.O.D.E.S?**
 - ✦ Conseil du Développement Economique et Social. Organe fonctionnant sans élu. Composé d'hommes et de femmes issus de la société civile et représentatifs des pisciacais en terme d'âge, situation professionnelle, origine, etc. (environ 40 membres)

- **Objectif réunion ?**
 - ✦ Souhait d'avoir le retour des parents d'élèves via la voix de leurs représentants sur les rythmes scolaires : état des lieux + pistes d'amélioration

 - ➔ **A NOTER : les enseignants, les Atsem ainsi que les animateurs ont aussi été reçus et entendus indépendamment les uns des autres.**

DEBRIEF REUNION MAIRIE 6 MAI 2014

■ Et après ?

- ✦ à l'issue de toutes ces rencontres, les membres du C.O.D.E.S vont faire une synthèse de tous les propos recueillis pour le 16 mai
- ✦ Sur cette base, ils transmettront une note d'orientation (plusieurs propositions) au Maire et au conseil municipal pour prise de position.

➔ A NOTER :

le CODES ne prend aucune décision. C'est un conseil consultatif.

la date butoir pour communiquer la nouvelle organisation des rythmes scolaires à Poissy au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) est le 8 juin. Le Maire assure qu'ils seront prêts.

- ✦ Une réunion de présentation de la position prise par le Maire sera organisée afin d'expliquer le pourquoi du choix qui aura été fait.

DEBRIEF REUNION MAIRIE 6 MAI 2014

■ Conclusions à chaud par le C.O.D.E.S.

✦ Etat des lieux :

- Constat commun à tous les groupes, enseignants, Atsem, animateurs, représentants de parents d'élèves (RPE)

Très grande fatigue de l'enfant

✦ Pistes d'amélioration : plusieurs convergent, telles que :

- ✦ Plus de professionnalisation des animateurs
- ✦ Plus de moyens pour les temps d'activités
- ✦ Réduire la pause méridienne de 15mn
- ✦ Augmenter la matinée de travail pour dégager des après-midi (enseignants)
- ✦ Améliorer la communication vers les parents
- ✦ Etc.

DEBRIEF REUNION MAIRIE 6 MAI 2014

- **Constats mentionnés par les divers RPE présents** (Groupe La Fontaine, Montaigne, La Bruyère, Péguy, Ronsard, St Exupéry, ...)
 - ✦ Très grande fatigue de l'enfant
 - ✦ Choix de la demi-journée : tendance de la salle pour le samedi
 - ✦ Dans l'ensemble bonnes équipes d'animateurs
 - ✦ Pause méridienne trop longue mais 2h mini pour les grands groupes
 - ✦ Besoins liés au handicap pour certains enfants non pris en compte
 - ✦ Non-connaissance des activités par les parents

- **Pistes d'amélioration évoquées, en plus de celles de La Bruyère**
 - ✦ Nécessité de distinguer Maternelle et Élémentaire, les besoins des enfants n'étant pas les mêmes

- **Problématique soulevée**

Si le jour d'école est placé le samedi matin, quid des parents divorcés, quid des enfants qui se lèveraient tôt 6 jours par semaine.